



LA GAZETTE

Réunion Publique Projet Ecoles
Mercredi 15 mars 2023 à 20h00 à la Salesses

Conseil Municipal 
Vendredi 17 mars 2023 à 20h00 salle du conseil

Réunion Projet Tiers Lieu
Mardi 21 mars 2023 à 18h30 à la salle verte

Le projet de création d'un tiers-lieu à Chanat PAR et POUR ses habitants avance ! Le collectif a été créé lors de la 1^{ère} réunion du 21 février.

Venez nombreux pour participer à ses premiers pas : le mardi 21 mars 2023 à 18h30, dans la salle verte de la Mairie (*au-dessus de la cantine*). **Contact : Julie 06 64 13 90 89**

Au programme :

- Approfondissement des objectifs du lieu
- Préparation d'une première animation
- Lancement des échanges avec les acteurs de la commune (commerçants, associations, ...)



Les Z'amis du Four
Dimanche 26 mars à la salle du four

Nous ne changeons pas les bonnes habitudes, les Z'amis du Four continuent de nous régaler en 2023 ! Ce dimanche, à partir de 8h00, vous trouverez du pain, des viennoiseries et des pâtés aux pommes de terre.

Rappel : vous pouvez amener vos plats à cuire au four de 8h00 à 12h00.



Boum des enfants
Samedi 1^{er} avril à la salle de la Salesses



Cette soirée organisée par l'APE de 18h00 à 22h00, sera animée par un DJ, vous aurez également à votre disposition de quoi vous restaurer avec des plats salés et des boissons ! *Pour rappel, durant la soirée, les enfants sont sous la responsabilité de leurs parents.*

Appel à proposition

• Suite à une suggestion d'une administrée, nous lançons un appel aux personnes bénévoles qui souhaiteraient donner de leur temps pour les enfants présents à la garderie. Nous prenons toutes les bonnes volontés ayant des idées pour occuper les enfants. Vous pouvez joindre la mairie par mail à : mairie.services@chanatlamouteyre.fr avec votre nom, prénom et coordonnées téléphoniques pour que l'on puisse vous recontacter.

• Nous avons également besoin de musiciens ou de chanteurs pour participer aux cérémonies du 8 mai et du 11 novembre pour jouer ou chanter la Marseillaise. Vous pouvez vous manifester auprès de la mairie par téléphone au **04 73 62 80 52** aux horaires d'ouverture ou par mail à : mairie.services@chanatlamouteyre.fr



Interview du mois : Christophe BARBAS pour Auver Quad



Christophe, pouvez-vous nous expliquer quelle activité vous exercez ?

J'ai débuté cette activité en 2018, nous sommes une entreprise professionnelle dans la vente de quads et de buggys d'occasion toutes marques.

Nous vendons des véhicules, aussi bien d'entrée de gamme comme les marques KYMCO ou CF-MOTO, que du haut de gamme avec des marques comme POLARIS ou YAMAHA.

Nous revendons des véhicules à faible kilométrage ou bien des véhicules reconditionnés. Ils sont garantis sur le moteur, la boîte et le pont.

Nous sommes également agréés préfecture, nous effectuons le suivi de la carte grise uniquement sur les véhicules que nous vendons.

Nous sommes présents sur les deux plus grands canaux de vente aux particuliers sur internet.

Quels types de quads ou de buggys vendez-vous ?



Nous vendons plusieurs sortes de quads, notamment à usage agricole, des quads pour les loisirs ou des quads que nous appelons baroudeurs (passage difficile, franchissement). Le seul type de quad que nous ne vendons pas est le sportif. Nous effectuons la livraison dans toute la France. Nous vendons environ 80 véhicules par an.

Si vous souhaitez plus d'informations, vous pouvez me contacter au 06 30 49 15 26.

Chenilles processionnaires

Attention ! Les chenilles processionnaires commencent à montrer leur nez ! Ces insectes sont dotés de poils urticants qui, au contact de la peau humaine ou animale, peuvent entraîner des réactions inflammatoires potentiellement graves. Voici les gestes simples pour s'en protéger :



- Ne pas s'approcher et ne pas toucher les chenilles ou leur nid, en particulier pour les enfants
- Se tenir à distance des arbres porteurs de nids
- Eviter de se frotter les yeux pendant ou au retour d'une balade
- En cas de signes d'urgence vitale (détresse respiratoire...), appeler le 15 ou consulter aux urgences.
- Si des animaux domestiques sont touchés, consulter un vétérinaire ou appeler un centre antipoison vétérinaire.

Vous pouvez faire appel à un professionnel de la désinsectisation si des nids apparaissent chez vous. Vous pouvez également poser un éco-piège (gouttière en forme de collier que l'on installe sur le tronc de l'arbre concerné) ou un piège à phéromones (les papillons mâles, attirés par les phéromones sont plus faciles à capturer et il ne reste plus qu'à les détruire).